****

**Méritas de Curling Québec**

***Le prix Coup de Cœur décerné à Jany Tanguay***

MONTRÉAL (21 septembre 2014) – Jany Tanguay, du club Kénogami, vient d’inscrire un autre fleuron à son palmarès, alors que Curling Québec lui a décerné le prix «Coup de Cœur» dans la cadre de ses méritas 2013-2014. L’annonce officielle a été faite dimanche dernier, au cours de la réunion générale annuelle de la fédération provinciale qui se tenait au club de curling Saint-Lambert.

Rappelons que le prix Coup de Cœur est décerné occasionnellement par le conseil d’administration de Curling Québec. Il est réservé à une personne ou à un groupe de personnes ayant réalisé un exploit hors du commun, qui mérite d’être souligné mais qui s’inscrit difficilement dans l’une ou l’autre des catégories déjà au programme des Méritas.

L’Association canadienne de curling, on s’en souviendra, a retenu la candidature de Jany Tanguay comme bénévole de l’année, le printemps dernier. Cette récompense de prestige constituait une première pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plus est, depuis l’instauration de ce méritas, en 2000, le Québec n’avait mérité cet honneur qu’à une seule reprise, en 2003.

Il est important de souligner que Jany Tanguay a dirigé la section junior du club de curling Kénogami entre les saisons 2010-2011 et 2013-2014. Durant cette période, son travail soutenu (visites des écoles, etc) a rapporté des dividendes puisque le nombre de jeunes est passé de vingt-trois (23) à quarante-et-un (41) dont vingt-deux (22) au niveau du programme para scolaire. Des chiffres qui viennent confirmer que le club Kénogami s’impose régionalement en ce qui a trait au nombre de juniors, tout en se classant très avantageusement au niveau provincial.

Bravo encore une fois à Jany Tanguay pour ce prix Coup de cœur décerné par Curling Québec.

**Source : Pierre Fellice**

**Secrétaire du CA**

**de Curling Québec**

**-30-**